

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

FIBREZ SANS FRAIS

EN AVRIL L'INSTALLATION ET LA BOX FIBRE SONT A 0 FCFA

8866 www.canalbox.tg

Coût de l'envoi : 30 FCFA. *Tous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

Voltic
ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!

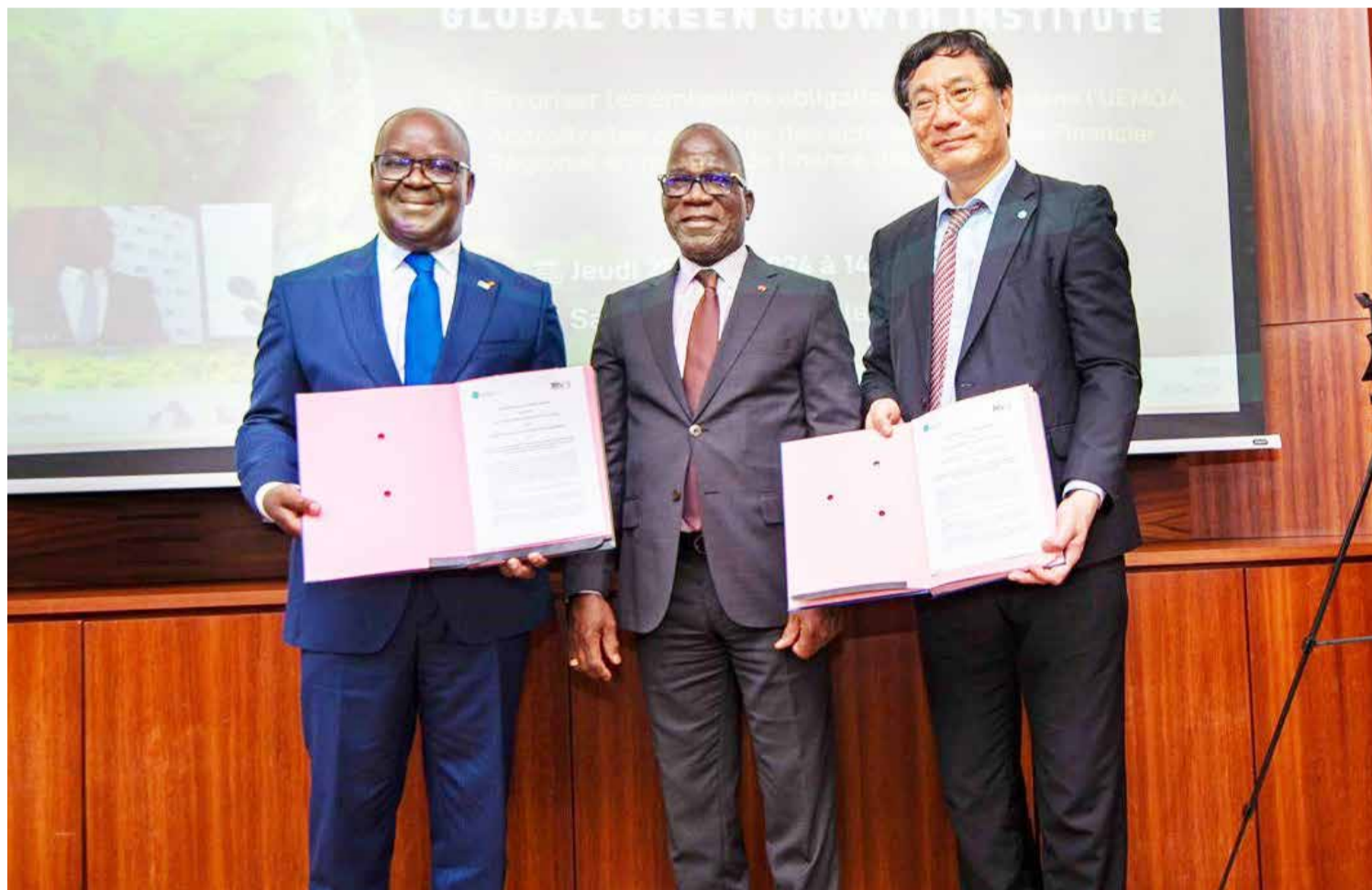
CAF CÔTE D'IVOIRE 2023

No plus jamais, c'est Voltic

FINANCE VERTE

La BRVM et le GGGI scellent un partenariat

Page 3



Appel d'offres

Le Nigeria cherche un gestionnaire pour un fonds d'investissement de 10 milliards \$ destiné à la diaspora

P.6

DOUBLE CÉLÉBRATION CHEZ LE GROUPE AGL AU TOGO

Charles Kokouvi GAFAN, invite ses collaborateurs à aborder avec humilité les opportunités



Page 4

OTR

Vente aux enchères publiques de véhicules usagés et colis divers

Page 2

BRVM INVESTMENT DAYS 2024
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

7 - 8 May 2024

JSE, Johannesburg

www.brvminvestmentdays.com

OTR

Vente aux enchères publiques de véhicules usagés et colis divers

Le Commissaire de l'office togolaise des recettes (OTR) a annoncé ce 26 avril 2024 par le biais d'un communiqué officiel, la tenue d'une vente aux enchères publiques de onze (11) véhicules usagés et mille cent cinquante-sept (1157) colis divers. L'événement se tiendra ce mercredi 08 Mai 2024, respectivement au parc des véhicules de la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites sis à Tsévié et à la base Usid à partir de 09h 30.

Anissatou AFFO
(Stagiaire)

En exécution des ordonnances n° 957/2024 et 958/2024 du 16 avril 2024, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'il sera procédé à compter du 08 mai 2024, à la vente aux enchères publiques de onze (11) véhicules usagés et mille cent cinquante-sept (1157) colis divers dont quatre (04) véhicules usagés en souffrance et dépassement de délai légal de séjour respectivement au parc des vé-



hicules de la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites sis à Tsévié et à la base USID.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions énumérées : La vente est faite aux

enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ; la participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites à Lomé ; aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ; Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le

montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

Pour tout renseignement les intéressés peuvent contacter, l'Etude de Me AWESSO Manah Edmond, Commissaire-Preneur, dont les coordonnées sont les suivantes : 41 Rue 82 Koussatine, TKF côté Ouest ECONOF et station SOMAYAF, Tokoin Nukafou, Lomé-TOGO. Cel : (00228) 90 03 97 77/ 99 55 98 17, Lomé – Togo.

Umoa-Titres

Le Togo lève 32,9 milliards FCFA

Une sortie sur le marché régional au-delà des attentes ; une veille de l'indépendance fructueuse dira-t-on, qui augure de belles perspectives financières et économiques pour le pays afin de poursuivre son développement à travers la feuille de route gouvernementale Togo 20-25 devant conduire notre pays vers l'émergence.

Il Ya lieu de rappeler que le Trésor public est parvenu à placer avec succès des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) et des Bons du Trésor Assimilables (BAT) auprès d'investisseurs.

Le gouvernement togolais cherchait à lever 30 milliards de francs CFA pour financer ses activités et projets. Non seulement il a atteint cet objectif, mais il l'a dépassé en obtenant près de 49 milliards de FCFA.

Mais le trésor modestement n'a retenu à la fin que 33 milliards. Tout ceci dénote bien évidemment d'un fort appétit du marché. La demande totale a atteint près de 49 milliards, reflétant un taux de couverture impression-

nant de plus de 160%.

En général, le Togo n'a pas de difficultés pour lever des fonds, d'autant plus que les OAT et les BAT sont garantis par un État souverain. Une réalité indéniable.

Cette opération réussie est un indicateur clair de la confiance des investisseurs dans la stabilité économique du Togo et dans la gestion de son gouvernement. L'excédent de demande pour les titres émis montre que le marché a une perception positive

des perspectives économiques du Togo. Ce succès financier précède d'autres émissions potentielles et renforce la capacité du pays à financer son développement de manière autonome. L'issue favorable de cette opération démontre non seulement la solidité financière du Togo mais aussi sa capacité à attirer les investisseurs régionaux et internationaux, essentielle pour le soutien de ses projets de développement.

Secteur agricole

Grâce au FSRP de la production de riz dans le Tône progresse

Lancé en juin 2022, le programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), enregistre déjà des résultats encourageants, notamment dans la production de riz.

Dans le Tône, la production annuelle du riz paddy était de 800 tonnes ce qui ne permettait pas de couvrir la demande croissante. L'accès aux crédits auprès des banques n'était pas facile. La situation a commencé à s'améliorer avec la mise en œuvre du

FSRP. De 800 tonnes, la production de riz paddy est passée à 2 000 tonnes, résultat de l'augmentation du nombre de producteurs. Ce nombre, qui était de 1 700, est passé à 16 800. Grâce à cette augmentation, la demande est de plus en plus satisfaite, impactant

positivement les chiffres d'affaires et les conditions de vie des producteurs.

Grâce à l'intervention du FSRP, certains emplois ont été créés. Le nombre de personnes travaillant à la rizerie est passé de 32 à 73. Dans le secteur de la transformation, le nombre d'emplois est passé de 12 à 23. Le nombre de femmes trieuses est passé de 20 à 50.

Le FSRP est intervenu à 3 niveaux de la chaîne de valeur : production, collecte et com-

mercialisation. Un partenariat a été signé avec la rizerie de Tône, spécialisée dans la collecte, la transformation et la commercialisation du riz dans la région des Savanes.

Ce partenariat a conduit à l'acquisition et à la distribution d'intrants aux producteurs. Concrètement, 75 kilogrammes d'engrais (NPK 15-15-15 et Urée) à coût subventionné ont été distribués à chaque producteur. Le remboursement se fait en nature (en riz paddy). Par ailleurs,

10 kilogrammes de semences de riz ont été offerts gratuitement aux producteurs.

Le FSRP est mis en place pour assurer non seulement la sécurité alimentaire des pays bénéficiaires, mais également en Afrique de l'Ouest. La Banque mondiale a déjà accordé plus de 62 milliards de francs CFA de financement au Togo dans le cadre de ce programme.

<https://togodailynews.tg>

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Finance verte

La BRVM et le GGGI scellent un partenariat

En vue de renforcer les capacités des acteurs du marché financier régional de l'UEMOA et de facilitation de l'émission d'obligations vertes, sociales et durables (ESG) dans les pays de la sous-région, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et le Global Green Growth Institute (GGGI) ont procédé le jeudi 25 avril 2024 à la signature d'un protocole d'accord visant à accentuer la collaboration entre les deux institutions. La cérémonie s'est tenue sous la présidence du ministre ivoirien de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Jacques Konan ASSAHORE.



Bernard AFAWOUBO

Au total huit pays de l'UEMOA notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, bénéficieront de ce partenariat qui permettra l'élaboration de programmes de sensibilisation et de formation sur mesure sur les opportunités et les approches liées à l'émission d'obligations durables et vertes. Ces programmes de formation seront offerts aux parties prenantes, y compris les institutions financières, les investisseurs, les participants au marché et les émetteurs potentiels, afin d'intégrer les pratiques de financement durable dans leurs activités. A en croire Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, face aux enjeux du développement durable, la BRVM a défini une stratégie visant à susciter, dans l'UEMOA, le recours aux instruments financiers adaptés.

« Sa mise en œuvre s'est déjà traduite par la signature d'un accord de coopération avec la Bourse de Luxembourg en 2022. Cette Bourse faisant partie des leaders mondiaux dans ce domaine » a-t-il déclaré.

« Alors que nous avançons ensemble, réaffirmons notre engagement envers les principes de durabilité, d'innovation et de collaboration. En unissant nos forces, nous pouvons catalyser un changement positif et créer un avenir meilleur pour les générations à venir » a indiqué Dr Kyung Nam SHIN, Directeur Général Adjoint du GGGI. Le Directeur Général Adjoint du GGGI, n'a pas manqué d'adresser toute sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce protocole d'entente et s'est réjoui de la perspective d'un partenariat fructueux avec la BRVM.

Il a par ailleurs appelé par la même occasion à « Lutter ensemble pour un avenir plus vert, plus résilient et plus prospère ».

Selon le ministre ivoirien de l'En-

vironnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Jacques Konan ASSAHORE, cela démontre de manière éloquent que le travail accompli pour étendre et intensifier la mise en place de la finance verte et catalyser des partenariats porte ses fruits.

« Ce protocole d'accord constitue le point de départ de la volonté affirmée des



pays de l'UEMOA à travers les Contributions Déterminées au Niveau National de se tourner vers des sources de financement innovantes pour combler les besoins exprimés. L'enjeu est de taille

pour la Côte d'Ivoire et les autres pays car si rien n'est fait, ils perdront des points de croissance à l'horizon 2030. Finançons massivement la transition écologique pour sauver notre planète » a-t-il indiqué.

A propos de la BRVM Créée en 1998, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une société anonyme au capital conseil d'administration au capital social de 3 015 640 000 Francs CFA. L'objectif premier de la BRVM est de promouvoir la bourse régionale à travers l'accès au capital et à l'investissement aux huit (8) pays de la zone Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. BRVM est le premier système entièrement électronique bourse mondiale partagée entre plusieurs pays.

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une Institution Financière Spécialisée communautaire. Elle est chargée d'organiser des transactions qui portent sur les valeurs mobilières : titres de propriétés (Actions) ou/et titres de créance (Obligations). Elle a démarré ses

activités en septembre 1998. Elle accomplit les missions suivantes : L'organisation du marché ; La cotation et la négociation des valeurs mobilières ; La publication des cours et des informations

boursières ; La promotion et le développement du marché des valeurs mobilières.

A propos du GGGI

Le Global Green Growth Institute (GGGI) a été fondé en tant qu'organisation internationale intergouvernementale fondée sur un traité en 2012 lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

GGGI soutient ses États membres dans la transition de leurs économies vers un modèle de croissance verte qui réalise simultanément la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et croissance économique. Avec 48 États membres et plus de 24 pays partenaires et intégration régionale organisations en cours d'adhésion, GGGI propose des programmes et des projets dans plus de 51 pays.

Ces initiatives englobent le développement de solutions innovantes pour la croissance verte, un soutien technique, des capacités la construction, la planification et la mise en œuvre des politiques, et l'assistance à la construction d'un pipeline de projets verts bancables.

Le travail de GGGI contri-

bue aux efforts de ses États membres pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs nationaux.

À vendre

A la Caisse

- Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salon moderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier
- Une villa sur 1280 m2 en

- angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle
- Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

- Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2

- cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une pailote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;
- Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global
- Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Double célébration chez le Groupe AGL au Togo

Charles Kokouvi GAFAN, invite ses collaborateurs à aborder avec humilité les opportunités

Désormais membre du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan, le Groupe Africa Global Logistics qui est l'opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, a célébré dans la nuit du 29 au 30 mars dernier sa fête annuelle et le premier anniversaire de la nouvelle marque AGL. C'était en présence des équipes de MSC, MEDLOG, LCT, du personnel de toutes les filiales du Groupe AGL au Togo et de nombreux invités.

Bernard AFAWOUBO

Une célébration au cours de laquelle, le Président Directeur Général du Groupe Africa Global Logistics au Togo, Charles Kokouvi GAFAN, a eu à féliciter solennellement ses collaborateurs pour avoir su garder, durant l'année 2023, le cap déjà amorcé au moment du passage sous les couleurs d'AGL.

Au regard des diverses transformations qui s'opèrent dans le monde des affaires, tant sur le plan national qu'international, le PDG du Groupe AGL au Togo, Charles Kokouvi GAFAN, a invité ses collaborateurs à aborder avec humilité les opportunités qui se présentent à eux afin qu'elles



Faure Essozimna GNASSINGBE et son Gouvernement pour leur défense de l'intégrité de notre territoire, leur appui aux entreprises et les grands efforts consentis pour améliorer le climat des affaires au Togo.

de son Président Directeur Général, Charles Kokouvi GAFAN, l'ensemble du personnel des filiales du Groupe Africa Global Logistics au Togo, a pris depuis plusieurs années, l'habitude de se retrouver une fois par an afin de célébrer son unité et sa fraternité autour des valeurs qui guident son action.

Ce rendez-vous annuel connu sous le nom de « Fête de famille », offre aussi à AGL au Togo, l'opportunité de célébrer d'une part ses collaborateurs qui se sont illustrés de fort belle manière au cours de l'année et d'exprimer d'autre part sa reconnaissance à son personnel qui a enregistré 15, 20, 25, 30 ans et plus de beaux et loyaux services au sein du Groupe au Togo.

En effet, sous la houlette



n'échappent pas au Groupe. Le numéro 1 du Groupe AGL au Togo, a par ailleurs appelé ses collaborateurs à être solidaires devant toutes les épreuves.

« Les défis ne se relèvent aisément que lorsque les efforts sont conjugués » a-t-il déclaré.

A en croire Charles Kokouvi GAFAN, c'est grâce à la paix, à la quiétude et à l'amélioration du climat des affaires que nos entreprises arrivent à prospérer.

Le Président directeur Général du Groupe AGL au Togo a remercié le Chef de l'Etat,

Il faut préciser que la célébration de cette année, avait revêtu un caractère particulier en ce sens qu'elle a coïncidé avec le premier anniversaire de la nouvelle marque AGL qui fut dévoilée au monde

et est un acteur de référence en matière du Transport et de Logistique.

Avec son intégration en Mars 2023 au sein du premier armateur mondial MSC, l'un des paramètres sur lesquels la vision d'AGL est axée est une offre de service intégrée et diversifiée occasionnant des gains de productivité pour le Groupe et pour ses clients.

Avec la synergie de ses moyens, Africa Global Logistics au Togo prend une part active dans le développement socio-économique du pays et dans la réalisation des grands projets de développement en Afrique. Pour se faire, le Groupe au Togo dispose d'atouts comme : la force du réseau, la présence renforcée à l'international, un Groupe intégré avec des activités et solutions diversifiées, telles que des solutions maritimes, des solutions portuaires, des solutions logistiques ; une synergie d'action au sein du Groupe, une équipe jeune, dynamique et très détermi-

entier, le 30 mars 2023.

A propos du Groupe Africa Global Logistics

Le Groupe Africa Global Logistics est l'opérateur lo-



gistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique. L'entreprise fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan. Grâce à son expertise développée depuis plus d'un siècle et à plus de 23 000 collaborateurs mobilisés dans 49 pays, AGL fournit à ses clients africains et mondiaux des solutions sur mesure et innovantes, avec l'ambition de contribuer de façon durable aux transformations de l'Afrique.

Le Groupe est présent au Togo depuis plus de 65 ans

née à travailler ensemble et à faire avancer le Groupe et enfin, le respect des valeurs du Groupe par tous les collaborateurs.

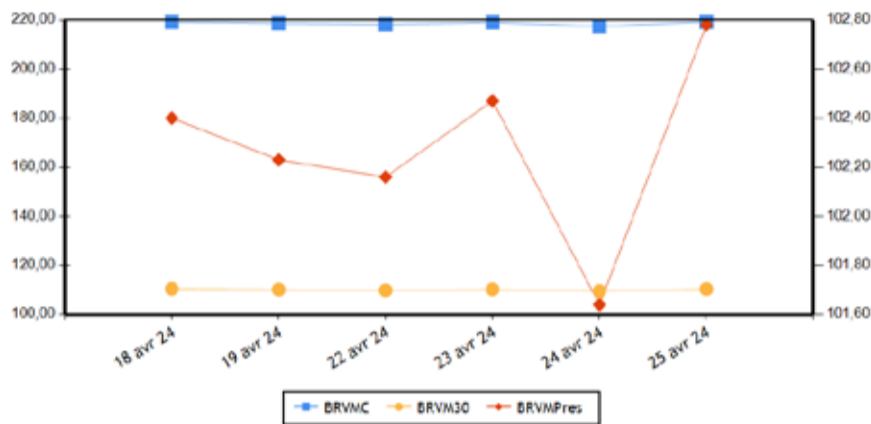
Par ailleurs, AGL au Togo s'engage également dans le social à travers sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). En sa qualité d'acteur économique majeur, le Groupe mène une politique volontariste dans différents domaines (l'accès à l'éducation, à la formation et aux soins) au bénéfice des communautés et en rapport avec les valeurs du Groupe.

BRVM COMPOSITE	219,17
Variation Jour	0,81 %
Variation annuelle	2,34 %

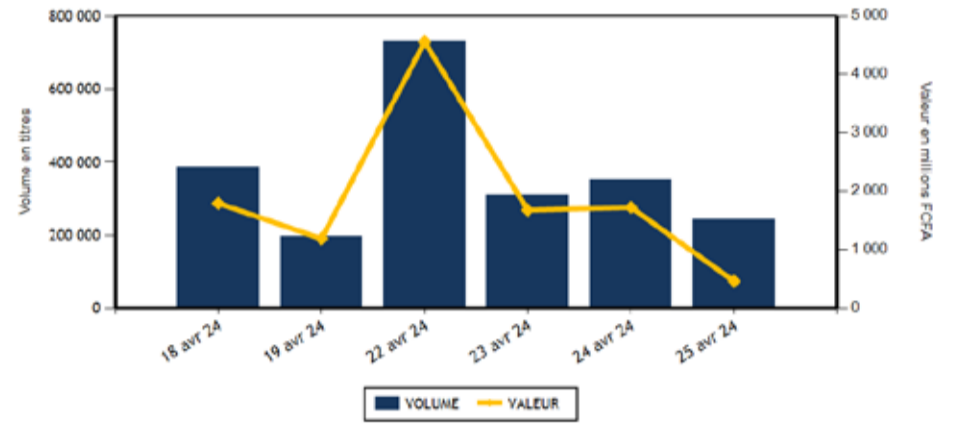
BRVM 30	110,31
Variation Jour	0,75 %
Variation annuelle	2,28 %

BRVM PRESTIGE	102,78
Variation Jour	1,12 %
Variation annuelle	1,29 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	8 153 726 060 986	0,81 %
Volume échangé (Actions & Droits)	233 305	-7,23 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	372 457 831	-49,70 %
Nombre de titres transigés	39	-4,88 %
Nombre de titres en hausse	16	60,00 %
Nombre de titres en baisse	9	-52,63 %
Nombre de titres inchangés	14	16,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 277 840 231 760	-0,12 %
Volume échangé	8 978	-90,98 %
Valeur transigée (FCFA)	87 408 740	-91,12 %
Nombre de titres transigés	11	-21,43 %
Nombre de titres en hausse	3	-25,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-75,00 %
Nombre de titres inchangés	7	16,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAPH CI (SPHC)	2 310	7,44 %	-1,70 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	6 995	6,47 %	1,45 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 230	6,19 %	17,37 %
SICABLE CI (CABC)	1 140	4,59 %	2,70 %
NESTLE CI (NTLC)	6 850	4,10 %	-7,24 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 150	-1,83 %	-18,56 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 560	-1,11 %	11,25 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 990	-0,50 %	8,15 %
BICI CI (BICC)	7 400	-0,40 %	-1,20 %
TOTAL SN (TTLS)	2 440	-0,20 %	-2,40 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,78	1,12 %	1,29 %	17 624	240 343 860	6,98
BRVM-PRINCIPAL	36	105,27	0,20 %	1,26 %	215 681	132 113 971	12,25

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,07	1,00 %	2,02 %	6 171	20 227 270	40,24
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	542,85	1,17 %	2,14 %	9 696	31 104 575	8,17
BRVM - FINANCES	15	88,91	0,26 %	2,88 %	212 492	311 629 391	6,05
BRVM - TRANSPORT	2	410,91	0,29 %	24,16 %	1 745	2 881 020	9,13
BRVM - AGRICULTURE	5	169,23	1,61 %	4,75 %	963	3 976 525	8,82
BRVM - DISTRIBUTION	7	316,10	0,77 %	-3,69 %	2 222	2 626 475	11,06
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	974,77	0,00 %	-12,22 %	16	12 575	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,80
Taux de rendement moyen du marché	8,25
Taux de rentabilité moyen du marché	10,66
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	140
Volume moyen annuel par séance	331 603,00
Valeur moyenne annuelle par séance	996 168 228,51

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	7,80
Ratio moyen de satisfaction	15,54
Ratio moyen de tendance	199,35
Ratio moyen de couverture	50,16
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	4,45
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Appel d'offres

Le Nigeria cherche un gestionnaire pour un fonds d'investissement de 10 milliards \$ destiné à la diaspora

Le nouveau fonds devrait capter une partie des transferts des migrants pour l'investir dans des secteurs prioritaires. Il s'agit notamment des infrastructures, de la santé et de l'éducation.

(Agence Ecofin) – Le gouvernement nigérian a lancé, ce vendredi 26 avril 2024, un appel d'offres portant sur le choix d'un gestionnaire de fonds pour la conception et la mise en place d'un fonds d'investissement destiné à capter une partie des transferts des migrants pour soutenir des projets dans des secteurs prioritaires tels que les infrastructures, les soins de santé et l'éducation. Ce fonds, dont la taille a été fixée à 10 milliards de dol-

lars, aura une durée de vie de 10 ans, qui pourrait être prolongée de deux ans supplémentaires.

Son lancement « se situe dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer les liens entre le Nigeria et sa diaspora, à promouvoir le développement national et à exploiter le potentiel de 20 millions de Nigériens vivant à l'étranger en tant qu'agents de changement et de développement », a souligné le ministère de l'Industrie, du Commerce et



de l'Investissement dans son avis d'appel d'offres.

Le ministère a également indiqué que les gestionnaires de fonds intéressés doivent avoir eu des activités vérifiables au Nigeria au cours des cinq dernières années, des antécédents en matière de mobilisation de capitaux et

de gestion de fonds de capital-risque importants et rentables. Ils sont invités à présenter leur candidature avant le 6 mai 2024.

Les transferts des Nigériens résidant à l'étranger vers leur pays d'origine se sont établis à 20,1 milliards de dollars en 2022, selon les données de

la Banque mondiale. Mais ces transferts ne passent pas souvent par le marché officiel des changes, où la rareté du billet vert est un problème persistant qui contribue à la volatilité et à la dépréciation du naira.

Finance

L'État multiplie des conventions les banques pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux financements

(Investir au Cameroun) - Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique (Minjec), Mounouna Foutsou, et le fondateur de La Régionale Bank, Charles Rollin Ombang Ekath, ont signé, le 24 avril, à Yaoundé, une convention de partenariat à l'effet de la mise en œuvre effective du Fonds de garantie aux jeunes entrepreneurs (Fogajeune). Cette cérémonie intervient six mois après la signature des conventions similaires en octobre 2023 avec NFC-Bank, People Finance SA, Caisse camerounaise d'épargne et de crédit (CCEC) et Crédit du Sahel dans le cadre de l'opérationnalisation de ce fonds de garantie.

Dans le cadre du partenariat avec La Régionale Bank, la banque proposera des prêts aux jeunes entrepreneurs camerounais du terroir et de la diaspora à travers deux guichets, à savoir : un « guichet financement direct » et un « guichet garanti ». Les montants des prêts ne sauraient dépasser 25 millions de FCFA pour le premier et 100 millions de FCFA pour le second.

Le premier guichet cible les primo-entrepreneurs constitués en projets individuels, villages pionniers et clusters économiques, et leur accorde des subventions dont les montants n'excèdent pas 1,5 million de FCFA, des crédits remboursables à taux zéro plafonnés à 10 millions de FCFA et des crédits remboursables à taux bonifié de 8% pour un montant compris entre 10 000 000 et

25 000 000 de FCFA, indique Abdoul-Karim Nassourou, le coordonnateur national du Fogajeune.

Le second guichet quant à lui cible les jeunes entrepreneurs locaux et ceux de la diaspora en joint-venture avec leurs pairs restés au pays, déjà en activité et sollicitant des financements pour l'extension de leur projet. Sa méthodologie de financement du projet est le cofinancement avec le partage des risques entre les différentes parties impliquées dans la relation financière. Ainsi, apprend-on, le jeune promoteur contribue à hauteur de 10% en numéraire du coût global de son projet, tandis que la banque ou l'établissement de microfinance (EMF) participe à hauteur de 70% rémunéré suivant les clauses d'une convention spécifique entre les trois parties en fonction de la nature, du montant et de la durée du

projet.

La contribution de l'État, à travers le Foajeune, quant à elle, est de deux ordres : une participation financière de 20% dans le financement du projet du jeune accordé au taux de 8% et un dépôt de garantie de 30% du coût total du projet servant à couvrir une partie du crédit accordé au jeune au cas où ce dernier venait à être défaillant, c'est-à-dire insolvable. « Ce dépôt, il faut le rappeler, est cantonné dans un compte de garantie et rémunéré à hauteur de 2% TTC par les institutions financières au profit du Fogajeune », indique le coordonnateur de ce fonds de garantie.

Secteurs financés

« Dans le processus de financement, le Fogajeune, qui est appelé à créer une synergie d'actions avec des programmes et structures dédiés à l'insertion socio-éco-

nomique, va concentrer ses financements dans les quatre grands domaines du Plan triennal "Spécial-jeunes" (PTS-Jeunes), notamment l'agriculture, l'économie numérique, l'industrie/artisanat et l'innovation technologique », précise Abdoul-Karim Nassourou. Ainsi, ce sont les jeunes porteurs de projets ou promoteurs d'entreprises dans ces secteurs précis qui pourront bénéficier des subventions et crédits du dit fonds.

Selon le coordonnateur, les jeunes doivent satisfaire à six critères généraux pour accéder aux financements du Fogajeune. Outre le fait d'être camerounais et avoir entre 15 et 35 ans, il faut également être inscrit à l'Observatoire national de la jeunesse (ONJ) et détenir une carte jeune biométrique, participer au réarmement moral, civique et entrepreneurial, avoir une idée de projet ou un projet rentable, mais aussi et surtout générateur d'emplois et ne pas être agent de l'État (fonctionnaire et contractuels), travailleur du secteur privé (travailleurs en CDD ou CDI, à l'exception des travailleurs temporaires, occasionnels

ou saisonniers) ou travailleur des professions libérales.

En rappel, la création du Fogajeune a été annoncée par le président Paul dans son traditionnel discours à la jeunesse le 10 février 2022. « Ce Fonds devra permettre aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises de disposer de la garantie nécessaire pour lever les capitaux disponibles sur les marchés financiers, ou obtenir des financements auprès des banques classiques », déclarait le chef de l'État, en soulignant que le principal handicap des PME a toujours été l'accès aux financements les plus courants.

Bien que représentant 90 % du tissu économique local, près de 35 % du PIB du Cameroun et 70 % des emplois, les PME ont toujours autant de difficultés à mobiliser des capitaux à travers les canaux de financement traditionnels. Le Fogajeune devra donc accorder des prêts à des taux avantageux avec des conditions de garantie favorables, dans le but de combler le déficit de financement auquel est confrontée cette catégorie d'entreprises.

Célébration du 64^e anniversaire de l'indépendance

Le chef de l'Etat a présidé un défilé militaire

Il y a 64 ans, jour pour jour, le Togo a accédé à la souveraineté internationale. La commémoration de cet événement historique a été marquée ce 27 avril 2024 par une prise d'armes, des honneurs militaires et des démonstrations parachutistes suivis d'un défilé militaire présidé par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le Président de la République avait à ses côtés le Premier ministre, la présidente de l'Assemblée nationale, les présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, les représentants du Corps diplomatique

ainsi que des autorités traditionnelles.

Empreint de solennité, ce défilé traduit l'affirmation de la volonté du Président de la République, chef des armées de renforcer la sécurité et de consolider la paix et la stabilité.



Le chef de l'État a apprécié le passage des différentes unités des Forces armées togolaises, des corps paramilitaires ainsi que celui des écoles de for-

mation militaire, et les a félicitées pour la bonne tenue du défilé et qualité de leurs prestations.

« C'était un beau défilé. Re-

cevez mes félicitations » a déclaré le Président de la République.

En dehors de Lomé, des défilés ont également eu lieu dans les chefs-lieux des différentes préfectures pour célébrer l'indépendance du pays. A la veille du défilé, le chef de l'Etat a procédé à la ranimation de la flamme de l'indépendance, un geste symbolique qui rappelle la lumière, la liberté obtenue de hautes luttes par les héros nationaux.

<https://presidence.gouv.tg/>

Passation de service à la Cour constitutionnelle

Djobo-Babakane Coulibaley prend fonction

Lomé, 28 avr. (ATOP) – M. Djobo-Babakane Coulibaley a pris fonction à la tête de la cour constitutionnelle du Togo. La passation des charges s'est déroulée le dimanche 28 avril à Lomé en présence du ministre en charge des Droits de l'homme, Pacôme Adjourouvi.

Professeur de droit constitutionnel et membre de la Cour constitutionnelle du Togo, M. Djobo-Babakane a été nommé président de cette institution par décret présidentiel. Il succède ainsi à feu Aboudou Assouma à la tête de la constitutionnelle du Togo. La

passation des charges a été faite avec le président par intérim, Kouami Amados-Djoko.

Le président Djobo-Babakane a exprimé sa gratitude au président de la République qui mis sa confiance en lui en le nommant à la tête de cette haute juridiction. « Au

moment où il me faut prendre mes fonctions, j'en mesure les obligations ainsi que les responsabilités car par nature une juridiction constitutionnelle est agitée par des enjeux saillants qui tiennent à ce qu'elle est directement impliquée dans processus de distribution, d'exercice et de transmission du pouvoir politique », a déclaré l'entrant.

Le ministre des Droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République, Pacôme Adjourouvi a souhaité plein succès au

président dans l'exercice de ses fonctions. Il a remercié le doyen Kouami Amados-Djoko qui a assuré l'intérim. « Grâce à votre disponibilité, les reines de notre chère institution ont été tenues efficacement et la cour a continué de jouer pleinement sa partition conformément à ses attributions », s'est exprimé le ministre.

La Cour constitutionnelle joue un rôle crucial dans le processus électoral au Togo, notamment lors des élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Elle est char-

gée d'examiner les dossiers des candidats, de publier la liste des candidats avant le scrutin, et de statuer sur tout contentieux électoral.

Une minute de silence a été observée en début de cérémonie en mémoire de Aboudou Assouma. Le secrétaire du gouvernement, Christian Trimua et le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, Colonel Hodabalo Awaté ont assisté à la passation.

Prépa tournoi qualificatif UFOA B

Défaite des Éperviers U17 (2-3) face au CDF Haknour en amical

En pleine préparation pour le tournoi qualificatif de l'UFOA B, les Éperviers cadets se sont inclinés (2-3) face au CDF Haknour lors d'un match amical disputé ce dimanche 28 avril au terrain de la JCA. Les Éperviers cadets ont ouvert le score grâce à Adjagba Bilal, avant de voir leur avance neutralisée puis dépassée par une équipe du CDF Haknour bien déterminée.

Le match a commencé sur une note positive pour les Éperviers U17 qui ont rapidement pris les devants grâce au but de Bilal Adjagba. Cependant, le CDF Haknour a réagi avant la mi-temps par un but de Durant Amenyo, égalisant le score. La seconde période a vu un CDF Haknour plus entreprenant avec deux buts rapides signés Atakora Rafikou et Jules Aziamalé. Les Éperviers vont par la suite réduire l'écart grâce à un second but

de Bilal Adjagba à la 76^e minute, mais n'ont pas réussi à trouver le chemin des filets par la suite.

Le sélectionneur national, Maurice Noutsoudje, a exprimé une satisfaction mesurée après le match : « L'adversaire a proposé un style basé sur la possession et l'utilisation de joueurs plus jeunes, ce qui a posé des défis à notre équipe. Néanmoins, nous avons pu observer quelques phases de jeu prometteuses et une attitude globalement po-

sitive de nos joueurs. »

Maurice Noutsoudje a également souligné l'importance de ce dernier rassemblement avant le départ de sa sélection pour le tournoi qui se tiendra à Accra au Ghana du 15 au 29 mai. « Nous devons affiner notre stratégie et corriger les erreurs pour éviter de concéder des buts durant le tournoi. Notre objectif est de finaliser une sélection de 20 joueurs prêts pour la compétition », a-t-il ajouté.

Les Éperviers U17 conti-



nueront leur préparation avec une autre séance d'entraînement dès ce lundi. La sélection cadette disputera un second match test contre

l'Entente2 (Club de première division) le mardi 30 avril au stade municipal de Lomé.

<https://www.ftftogo.com/>



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO



Transformer les Communautés de la CEDEAO

LinkedIn BIDC-EBID

YouTube BIDC_EBID

X @BIDC_EBID

Facebook EBIDofficial

www.bidc-ebid.org

bidc@bidc-ebid.org